

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

2019 DEVE 100 Communication sur le projet « forêts urbaines »

COMMUNICATION AU CONSEIL DE PARIS EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Nous nous sommes fixés en début de mandature un objectif de plantation de 20.000 arbres supplémentaires. Cet engagement municipal est l'une des voies pour l'amélioration de la qualité de vie des Parisiennes et des Parisiens et constitue un acte fort en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air et dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Ainsi, le plan Biodiversité de Paris 2018-2024 et le plan Climat fixent un objectif d'augmentation de 2% de l'indice de canopée d'ici à 2030 et engagent la Ville à encourager la plantation d'arbres par les acteurs du territoire (habitants, entreprises, associations), ainsi que la création de massifs arborés afin de constituer un canevas de petites forêts urbaines à Paris d'ici 2050.

La forêt linéaire, inaugurée en 2014, plantée dans le cadre du GPRU Paris Nord-Est et qui relie le canal Saint-Denis aux espaces verts de la Porte d'Aubervilliers constitue déjà une continuité écologique au nord de Paris. Son extension, la forêt linéaire nord, d'une surface de 11 000 m² vient d'ouvrir au public et propose des traversées entre le parc tertiaire du parc du Millénaire, la darse du Millénaire, le canal Saint-Denis et le Boulevard Périphérique.

Les Parisiennes et les Parisiens ont déjà manifesté leur intérêt notamment en inscrivant un premier projet « plus de nature en ville » dans le cadre du budget participatif: la plantation d'une première forêt urbaine de 1 200 arbres selon la méthode Miyawaki en 2018 à la Porte de Montreuil, dans le 20^e, a permis de mobiliser les habitants. En mars dernier, une plantation participative de 2 000 jeunes arbres à proximité de la Pelouse de Reuilly, dans le 12^e, a rassemblé plusieurs centaines de Parisiennes et Parisiens, soucieux de l'amélioration de leur cadre de vie. Ces deux opérations, réalisées avec l'appui respectif de l'association Boomforest et de l'entreprise à vocation sociale Reforest'Action, ont permis d'impliquer les citoyennes et citoyens en tant qu'acteurs du verdissement de Paris. Ces jeunes arbres déployés avec le concours des Parisien.ne.s s'ajoutent aux 20.000 arbres supplémentaires qui auront été plantés entre 2014 et 2020.

De nouvelles opérations de plantations participatives d'arbres vont être organisées durant l'hiver 2019-2020; elles permettront de compléter le projet « forêts urbaines » notamment sur des talus du boulevard périphérique, contribuant à mieux intégrer cette infrastructure et à la faire évoluer dans le paysage de la ville. De premières recherches ont permis d'identifier trois premiers sites potentiels : une parcelle sur les berges du canal Saint Martin (10^e) en liaison avec les canaux, un talus bordant le périphérique intérieur (17^e), ainsi que les talus du boulevard périphérique extérieur au sud de la porte des Lilas (20^e). Des instructions techniques sont en cours et d'autres emplacements pourraient également faire l'objet de plantations. Ainsi, des actions de régénération forestière pourraient être menées dans les deux bois.

Les structures Les Pionniers, Boomforest et Reforest'action ont déjà manifesté leur volonté d'accompagner ces opérations et des conventions pourront être établies afin de définir avec elles les modalités d'organisation de ces plantations participatives.

L'Association 1 Million d'Arbres a également proposé à la Ville de Paris de participer à une plantation nationale le dimanche 24 novembre, veille de la Sainte-Catherine, en collaboration avec les villes de France pour sensibiliser la population au changement climatique et pour répondre à l'appel de la jeunesse mondiale concernant le climat et c'est naturellement que je vous propose que les Parisien.ne.s y participent, dans la continuité des fêtes de l'arbre organisées ces dernières années.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement.

La Maire de Paris